

dossier n° PC 021 210 21 B0002

Commune de Créancecy

date de dépôt : 4 mars 2021

demandeur : Monsieur Emmanuel BIZE

pour : L'aménagement du premier étage au-dessus des garages

adresse terrain : 12 rue Saint Léger, à Créancecy (21 320)

ARRÊTÉ**A2021-14****accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la demande de permis de construire présentée le 4 mars 2021 par Monsieur Emmanuel BIZE demeurant 12 rue Saint Léger, à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la demande :

- Pour l'aménagement du premier étage au-dessus des garages ;
- Sur un terrain situé 12 rue Saint Léger, à Créancecy (21 320) ;
- Pour une surface de plancher créée de 35 m² ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 4 mars 2021 ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE**Article unique**

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

Fait à Créancecy, le 25 mars 2021

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.